
Assemblée générale annuelle 2024-2025 de la Ligue des voisins du Manoir des Trembles

Date : 4 mai 2025

Heure : 10 h

Lieu : Centre communautaire des Trembles, 150, boulevard des Trembles

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant constitué des membres présents, l'assemblée est déclarée ouverte et débute à 10 h 07.

2. MOT DE BIENVENUE

Denise Légaré, administratrice et présidente de la Ligue des Voisins du Manoir des Trembles (LVMDT), souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

3. NOMMER UN(E) PRÉSIDENT(E) ET UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Denise Légaré propose que M. Pierre Ducasse, un résident du quartier, préside l'assemblée et qu'Étienne McKenven, administrateur à la Ligue, en soit le secrétaire. Victoria Reichel, administratrice, appuie la proposition, laquelle est adoptée à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Ducasse passe en revue l'ordre du jour. Il mentionne que deux minutes seront accordées à deux candidats au poste de conseiller municipal qui sont présents pour se présenter. Maurice Thibaudeau, administrateur, propose l'adoption de l'ordre du jour. Sa proposition est appuyée par M^{me} Johanne Légaré, résidente du quartier. Elle est adoptée à l'unanimité.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2023-2024

Victoria Reichel présente le procès-verbal. On explique que celui-ci a été modifié pour indiquer que les mandats des administrateurs Maurice Thibaudeau et Sarada Dutta, administrateur, arrivent à terme. M^{me} Reichel propose l'adoption du procès-verbal. Denise Légaré appuie cette proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Denise Légaré rend compte des réalisations de la Ligue :

- Événements communautaires : grand ménage du quartier, fêtes des voisins (y compris vente de garage), épiluchette de blé d'inde (avec inauguration du panneau d'interprétation installé devant le marais du parc des Trembles), présentation du rapport sur la protection des milieux humides, festivités d'Halloween, ciné-causerie en collaboration avec Mères au front et atelier de réparation de lainages.

- Programmation régulière : yoga, danse créative, arts libres, soirées de jeux de société, haltes allaitement, cours de français (donné par une professeure retraitée).
- Patinoires : une équipe de bénévoles a travaillé d'arrache-pied de décembre à la fin février pour offrir deux patinoires dans le parc des Trembles. Pour une deuxième année consécutive : un comité de jeunes s'est chargé de garder le centre communautaire ouvert pendant les heures d'ouverture des patinoires. Cela permet aux usagers de chausser leurs patins au chaud et d'avoir accès à des toilettes.
- La Ligue compte plusieurs comités, dont un nouveau cette année : le comité des parcs et plaisirs partagés, qui travaille à la valorisation des parcs du quartier, en particulier le parc Marcel-Chaput et le parc des Jonquilles.
- Toute cette offre de services est fragile en ce sens qu'elle dépend entièrement de l'implication des résidents. Cela dit, la Ligue compte plusieurs partenaires, dont la Ville de Gatineau et le conseiller municipal Jocelyn Blondin, les députés, Mères au front, Rack à Bécik, etc.
- Enjeux publics : La Ligue fait partie du Collectif des associations de quartier, collabore avec Mères au front et a inauguré le panneau d'interprétation des milieux humides au parc des Trembles. Par ailleurs, le sondage réalisé en 2024 est encore d'actualité.
- Communications : La Ligue a apporté des améliorations à son site Web; elle communique couramment avec les résidents abonnés par l'entremise de Facebook et d'une infolettre; elle a maintenant un blogue; elle dispose d'un compte de courriel pour les bénévoles et pour les personnes intéressées par sa nouvelle ligue de soccer.

Denise Légaré propose l'adoption du rapport. M^{me} Jocelyne Sylvestre, résidente du quartier, appuie la proposition. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2024-2025

Sarada Dutta passe en revue les revenus, les dépenses et le bilan. Pour mener ses activités, ses événements et sa programmation, la Ligue fonctionne avec un budget équilibré de 38 000 \$.

Les états financiers n'ont pas à être adoptés, car ils l'ont été par le CA.

M^{me} Johanne Légaré, résidente du quartier, demande quelle est l'institution financière avec laquelle la Ligue fait affaire. On répond qu'il s'agit de Desjardins.

Un résident – Frédéric – souligne que cela fait neuf ans que Sarada Dutta s'occupe des finances de la ligue. On loue chaleureusement Sarada pour son engagement et son excellent travail.

8. TÉMOIGNAGE DES MEMBRES DU CA (ACTUELS)

Plusieurs administrateurs témoignent de leur expérience au CA de la Ligue. Tous s'accordent pour dire qu'il s'agit d'une expérience positive et enrichissante.

9. ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CA (POSTES VACANTS)

Selon les Règlements de régie interne de la Ligue, les administrateurs de celle-ci sont élus lors de l'AGA. Les rôles que ceux-ci auront à jouer seront précisés par eux-mêmes lors de leur première réunion suivant l'AGA.

Trois administrateurs (Étienne McKeven, Marilou Feeny et Cathy Tremblay) étant à mi-mandat, six postes sont à pourvoir. Les administrateurs sortants Maurice Thibaudeau, Denise Légaré et Sarada Dutta se représentent. Les administratrices Victoria Reichel et Chantal Bois ne se représentent pas.

Une invitation est faite aux personnes dans la salle d'envisager de se joindre au CA. Par ailleurs, deux jeunes garçons du quartier présents dans la salle, Louis Léveillé et Antoine Sylvestre, proposent leur candidature comme membres jeunesse. Ils sont donc élus à ce titre par l'assemblée.

10. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'AGA demande aux personnes dans la salle si elles ont des questions à poser ou des commentaires à formuler.

Alain Charlebois, résident du quartier, demande si les toilettes du centre communautaire pourraient être accessibles en tout temps. Le conseiller municipal sortant Jocelyn Blondin, qui est dans la salle, dit que ce n'est pas conseillé à cause du vandalisme et du squattage. Denise Légaré ajoute que cela n'est pas impossible, mais que pour cela, il faudrait que des résidents décident de former un comité et de se charger d'assurer une surveillance en tout temps.

Une autre personne demande si les jeunes surveillants de la patinoire étaient rémunérés. Denise Légaré répond qu'ils n'ont pas eu de salaire comme tel, mais qu'une somme de 250 \$ leur a été remise à chacun à la fin de la saison pour les remercier de leur bon travail. La Ligue a utilisé les fonds provenant de la subvention pour l'entretien des patinoires pour faire ces paiements.

On accorde un temps de parole à Jocelyn Blondin, qui mettra fin à sa carrière de conseiller municipal bientôt. M. Blondin indique que le centre communautaire compte parmi les réalisations dont il est le plus fier. Il considère que la Ligue des voisins du Manoir des Trembles est l'une des associations de quartier les plus dynamiques. Il entend faire avancer le dossier de la Ferme Moore d'ici la fin de son mandat. Il déplore le vandalisme à répétition de la barrière de la rue Marouette, mais il travaille encore sur ce dossier. Enfin, il mentionne qu'un trottoir sera construit sur le boulevard Lucerne, entre Saint-Raymond et le pont Champlain.

La parole est donnée à MM. Joseph Suarez et Adrian Corbo, tous deux candidats au poste de conseiller municipal qui sera bientôt vacant. Les candidats présentent sommairement leurs priorités.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Maurice Thibaudeau propose la levée de l'assemblée. Cathy Tremblay l'appuie. La séance est donc levée à 11 h 25.

Signé par la présidente à Gatineau en ce **DATE**, suivant l'adoption du présent procès-verbal par l'AGA lors de l'assemblée annuelle du **XX XXX 2026**.